

Partir quand même !

D'autres possibilités s'ouvrent à vous si vous souhaitez découvrir un pays étranger avec un job en poche ou pas.

Le SÉJOUR AU PAIR :

Il permet d'être nourri, logé dans une famille et de recevoir une rémunération en échange de certains services (garde d'enfant, tâches ménagères, etc.).

www.aupair-world.net

www.afj-aupair.org

« L'ÉCO-VOLONTARIAT »

En échange de 4 à 6h de travail par jour, vous êtes nourri et logé dans une ferme biologique.

A savoir : vous n'êtes pas rémunéré.

www.woof.org

www.helpx.net

Le CHANTIER DE BÉNÉVOLES

Participer à un chantier de bénévoles permet d'être nourri et logé, en échange d'un travail journalier.

Certains chantiers de bénévoles sont ouverts aux mineurs.

A savoir : vous n'êtes pas rémunéré et une participation financière est demandée.

www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr/-Devenir-volontaire-benevole-.html



En **SAVOIR** plus...

Vous souhaitez rencontrer un professionnel pour vous aider dans votre recherche d'informations ?

Le Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ) et l'ensemble de nos Bureaux et Points Information Jeunesse en Rhône-Alpes vous accueillent.

Nos lieux d'accueil **près de chez vous** en ligne sur notre site web !

+ Pour vous aider à concrétiser votre projet à l'international, le CRIJ vous accompagne et vous informe durant les « **Rendez-vous de l'International** » : entretiens individuels, sur inscription.

euodesk

Eurodesk est un lieu ressources qui propose un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe.

www.euodesk-france.org

+ **Portail européen de la jeunesse :**
<http://europa.eu/youth>

ZOOM SUR



les jobs d'été à l'étranger

CRIJ

L'information jeunesse en RHÔNE-ALPES

INFORMATION JEUNESSE
CRIJ
RHÔNE-ALPES

www.crijrhonealpes.fr

66 cours Charlemagne

69002 Lyon

Tél 04 72 77 00 66

Année 2012



Un **job d'été à l'étranger** offre une expérience de travail et permet de perfectionner une langue étrangère, de découvrir une autre culture, d'enrichir son CV...

Même si aucune qualification particulière n'est exigée, il est préférable de préparer son projet le plus tôt possible, au minimum 3 mois avant le départ.



Où chercher ?

Se préparer

Quel pays choisir ? Pour quoi faire ?

- ➊ Ciblez les jobs suivant votre niveau de langue et vos compétences. Sans expérience et avec un faible niveau, optez pour les jobs ayant peu de contacts avec le public (aide en cuisine, plongée, travaux agricoles, manutention, etc.).
- ➋ Prenez en compte les conditions de travail du pays : contrat de travail, salaire minimum, horaire, etc.

<http://ec.europa.eu/eures>
(informations sur le marché de l'emploi)

- ➌ Rédigez votre CV dans la langue du pays.
<http://europass.cedefop.europa.eu/fr>
(modèle de CV européen téléchargeable)

- ➍ Préparez votre départ.
Pensez à prévoir un budget pour les frais du début.

Si vous partez hors Europe un visa de travail sera nécessaire.

Prenez la carte européenne d'assurance maladie si vous restez en Europe et si vous vous aventurez hors Union européenne une assurance complémentaire est recommandée.

A savoir

Si vous êtes européen aucune formalité d'entrée ne sera exigée dans les pays de l'Union Européenne et vous bénéficiez des mêmes droits d'accès à l'emploi que dans votre pays (sauf en Roumanie et Bulgarie). Hors UE, un visa sera exigé.



- ➎ Prospectez auprès des secteurs qui recrutent : tourisme (de l'animation à l'hôtellerie/restauration), ainsi que l'agriculture.

www.anyworkanywhere.com
www.summerjobs.com
www.seasonworkers.com
www.hotelierie.com
www.holidaybreakjobs.com
www.fruitfuljobs.com

- ➏ Utilisez la presse et Internet qui diffusent régulièrement des offres.
Soyez vigilants aux propositions qui vous promettent un job moyennant finance.
Aucune garantie n'existe et pour certaines ce sont des arnaques.

- ➐ Tentez votre chance sur place !
Aucune garantie, mais cela permet de répondre aux demandes locales, de consulter les journaux et leurs petites annonces, de faire du porte à porte et de s'inscrire dans des agences d'intérim.

A savoir

Les employeurs ont souvent besoin de recruter dès les mois d'avril et mai, pour une durée variant de 3 à 6 mois.

Il faut être majeur pour avoir la possibilité de travailler à l'étranger.